Si nous recueillons vos suffrages, nous reproduirons plusieurs fois pendant le prochain mandat ses rencontres afin de rester à votre contact.

Notre objectif restera de travailler avec tous les élus, dans la transparence et la plus grande ouverture.

A très bientôt.

ELECTION MODE D'EMPLOI

(Référence à la loi du 17 mai 2013)

DERNIERE MINUTE : *Il n'est pas obligatoire pour les votants de présenter à la fois leur carte d'électeur et une pièce d'identité dans les communes de moins de 1 000 habitants, une seule suffit.*

LE PRINCIPE : seuls les suffrages exprimés en faveur de **candidats régulièrement déclarés**, dont la liste est affichée le jour du scrutin dans les bureaux de vote, sont comptés. Le **panachage** (remplacement du nom d'un ou plusieurs candidats par celui ou ceux d'un ou plusieurs autres candidats) est autorisé. Les enveloppes peuvent contenir **plusieurs bulletins** et le **total** ne peut être supérieur à **onze noms**, au delà le vote est nul.

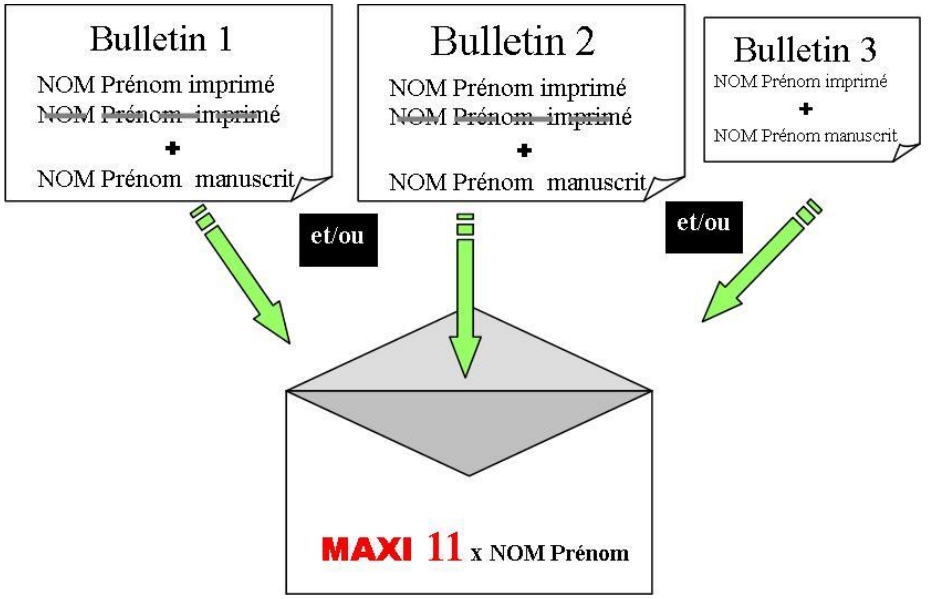

Imprimé par nos soins
Ne pas jeter sur la voie publique

ELECTIONS MUNICIPALES 2014

23 et 30 mars 2014

Visitez le blog
http://montlevignoble2014.eklablog.com/
Vous pouvez y laisser vos commentaires.

Mont-le-Vignoble, le vendredi 21 mars 2014,

Chères Concitoyennes, chers Concitoyens,
Chers Montiliens,

L'équipe **« Mont-le-Vignoble 2014 »** a eu beaucoup de plaisir de vous rencontrer dans cette campagne et lors des différentes réunions, qui ont été riches en échanges. Nous vous proposons un petit résumé aujourd'hui des sujets abordés et quelques propositions dans les premiers axes que nous nous sommes fixés pour l'avenir de notre village :

En bleu, les points ou questions abordés aux cafés-concitoyen.
En vert, nos propositions ou remarques non exhaustives.

1. **le développement et la qualité des services**

- Les poubelles du terrain de jeux et la propreté autour des containers de récupération laissent à désirer. Quelles sont les tâches de l'employé communal ? La gestion de l'impotabilité de l'eau est à revoir. Ne peut-on pas réfléchir à des achats groupé de fuel comme à Domgermain ? Où dépose-t-on le courrier de la mairie ? Pourquoi n'y a-t-il pas de défibrillateur sur la commune ? Est-ce obligatoire ? L'info sur les chauffeurs bénévoles n'a pas été diffusée.

Avec un peu d'imagination et d'écoute, de nombreuses améliorations peuvent être apportées.

2. **la maîtrise et la transparence des coûts de l'imposition, de l'eau et de l'assainissement**

- Il n'est pas toujours facile de comprendre les différents coûts, en particulier pour l'eau et l'assainissement. On constate des augmentations constantes du prix du m^3.

Chaque décision tarifaire devrait être argumentée et faire l'objet d'informations régulières.

3. **l'aménagement et l'embellissement de l'espace public**

- Il a été proposé de postuler aux «sculptures» de Lunéville. Le fleurissement ne pourrait-il pas être amélioré ? Les dernières illuminations de Noël n'ont pas été appréciées ? L'allure générale des bâtiments municipaux se dégrade. Les riverains de la rue de Charmes se plaignent de leurs trottoirs. L'accessibilité de la mairie et de l'église n'est pas aisée pour les personnes à mobilité réduite.

Il faut encourager le fleurissement individuel et collectif : réfléchir à une bourse aux boutures et conserver les géraniums d'une année sur l'autre. Une commission ad hoc ouverte à tousdoit réfléchir aux différentes décorations et embellissements. Il ne faut pas attendre l'obligation réglementaire pour trouver des solutions à l'accessibilité de tous.

4. **le renforcement des liens intergénérationnels**

- Le repas du III^{ème} Millénaire était un vrai temps fort pour toutes les générations du village, une belle rencontre avec les nouveaux habitants.
- N'est-il pas possible de mettre à dispositions des jardins pour les habitants n'en disposant pas ? Ne pourrait-il pas y avoir des échanges de savoir-faire en matière de jardinage ? Des échanges de plantes ?

La commune pourrait mettre en relation les demandeurs et les propriétaires.
Il faut encourager le regard bienveillant sur nos anciens. Le CMJ pourrait développer des projets à destination des ainés.

5. **une meilleure communication en s'appuyant sur de nouvelles technologies avec une périodicité accrue**

- Les panneaux devant la mairie sont trop remplis et de ce fait illisibles. L'exemple du panneau lumineux de Gye ne pourrait-il pas être repris ? Pourquoi ne sommes-nous jamais informés des dates de conseils ? L'utilisation d'internet pour les informations n'est pas rentrée dans les habitudes. Pourquoi ?

Le petit Montilien papier reste un outil pertinent, mais il doit être plus régulier, tous les trimestres, il faudrait en ouvrir l'écriture à tous les volontaires. Il faudrait disposer d'un annuaire des adresses de courriels des habitants pour leur diffuser régulièrement les informations.
Il faudrait annoncer les conseils par voie de presse ou une info papier individuelle.

6. **la synergie entre la commune et les acteurs associatifs**

- Il a été évoqué le succès de la fête de Charmes. N'y aurait-il pas possibilité de s'en inspirer ? Le jeu de quille de la fête est un point fort à conserver. La qualité de prestation des forains n'est-elle pas à remettre en question ? Le club « patchwork » est un beau projet d'échanges de savoir à développer.

Il faudrait se donner les moyens de redynamiser la fête et le marché campagnard en y incluant des animations, de la musique (concert ou DJ …). Un thème pourrait être choisi et décliné, comme « la fête de la pomme »

- Le village a connu des temps forts comme les repas du IIIème Millénaire, le comice, la fête de la Com', le puzzle de l'an 2000. Ne peut-on pas programmer de nouveaux projets de ce type ?

La commission animation pourrait réactiver rapidement le projet de repas du village. La caisse locale du Crédit Agricole est prête à encourager des projets divers, c'est à étudier.

7. **la gouvernance municipale**

- Il n'y a que très rarement des documents préparatoires pour prendre des décisions lors des conseils municipaux.

Tous les documents pourraient être envoyés aux conseillers par courriel une semaine avant le conseil.

- Pourquoi a-t-il fallu trois années pour finaliser une aire de jeux pour les petits proposé par le CMJ ?

Un échéancier raisonnable devrait être mis en place quand un projet est acté et un budget dédié pourrait être accordé au CMJ.

- Quand la population est-elle consultée sur les orientations et projets ?

Des rencontres concitoyennes durant le mandat seraient un espace de consultations et de suggestions où chacun pourrait s'exprimer. Des commissions spécifiques pourraient être ouvertes à tout le village.

8. **Les problèmes d'insécurité**

- Sur le plan routier, la rue de Charmes voit trop d'excès de vitesse. Le panneau radar n'est pas suffisant. Attention, les tracteurs laissent souvent de la boue. L'éclairage est-il adapté ?

Il faut trouver des solutions avec le Conseil Général : chicanes, ralentisseurs…

- Pour la protection des biens, il y a trop de cambriolages et de maisons visitées. Ne faudrait-il pas réfléchir à des caméras ?

Il est important de développer la prévention. Les services de police mettent en garde pour les visites de personnes usurpant des identités (gendarme, carte EDF, service des eaux…) Tous ces services annoncent leur passage. La meilleure protection reste les liens entre voisins.

9. **l'implication des habitants**

- Chacun doit entretenir devant chez soit. Ne faisons pas de Mont un village définitivement dortoir. Que faut-il faire pour inciter sortir nos voisins et à s'intéresser à la chose publique ?

Il faut entretenir l'esprit village que beaucoup nous envient. La présence des habitants aux différentes assemblées est à encourager, le conseil devrait se dérouler dans la grande salle de la mairie. L'ouverture de commissions (bois, sécurité, aménagement, animations …) aux personnes volontaires et intéressées devrait être développée.